



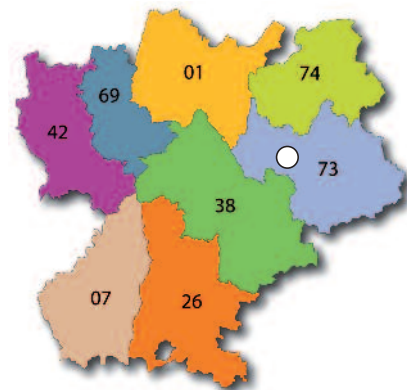
# DU SOLAIRE A L'ECO-RESPONSABILITE A MONTMELIAN (73)

## Montmélian

Au carrefour des vallées de la Combe de Savoie, du Grésivaudan et de la Cluse de Chambéry, Montmélian est une petite ville - chef lieu de canton - de 4026 habitants.

Son vieux centre perché sur un rocher, ses remparts et le fort rappellent le glorieux passé de Montmélian. Aujourd'hui, ses coteaux viticoles, les nouveaux quartiers, le développement du Parc intercommunal d'activités Alpespace, sont les marques de sa vitalité économique. Montmélian soigne son image en participant annuellement au concours Villes, Villages et Maisons Fleuries où elle a obtenu 2 fleurs nationales (1996-2001).

Ville connue en France et dans l'Europe entière comme collectivité pilote dans le domaine de l'énergie solaire (Championne de France de l'énergie solaire 2004, 2005, 2006, 2007), Montmélian « brille » aussi par l'exemplarité de sa politique énergie-climat récompensée par le label européen Citer'gie, depuis décembre 2007.



## A l'origine

L'effet subit du premier choc pétrolier, un voyage en Israël, l'émergence du sentiment que l'écologie est la responsabilité de chacun, la conviction d'un conseil municipal a permis à la Ville de Montmélian d'installer 220 m<sup>2</sup> de capteurs thermiques sur le centre nautique et sportif il y a 25 ans. Depuis, l'économie réalisée est de 74 % par rapport aux besoins équivalents en gaz.

Fort des premiers résultats de cette expérience, la Ville a souhaité multiplier les installations, entraîner avec soi les acteurs socio-économiques de la ville (bailleurs, promoteurs, particuliers) et bâtir une politique énergétique cohérente. Avec un ratio de 0,32m<sup>2</sup>/hab. de surface de panneaux solaires thermiques, Montmélian est la première Ville française dans ce domaine.

## Objectifs du projet

**1/ Faire de la Ville un véritable laboratoire du solaire :** repérer de nouvelles technologies, tenter des expériences et donner l'exemple par l'action, évaluer et diffuser les résultats sur le plan financier, environnemental et politique.

**2/ Placer la Ville au cœur d'une prise de conscience collective de la problématique environnementale :** mettre progressivement en place une politique globale et cohérente et encourager les citoyens et acteurs socio-économiques.

## Points forts

- **Choix économique, écologique et politique :** économies d'énergie, gaz à effet de serre évités.
- **Innovation / réalisations éco-responsables :** solaire, récupération d'eau, véhicules électriques, éco-matériaux, arrosage, achats.
- **Gouvernance et incidence sur la prise de conscience collective :** responsable « énergie », Management environnemental, bonification de COS...
- **Démarche pédagogique :** exemplarité, incitation, coopération décentralisée...

## Et si c'était à refaire ?

« En 25 ans on a déjà économisé plus de 25 millions d'euros et c'est aussi intéressant sur le plan écologique... On n'a pas réussi à résoudre le problème de la complémentarité sur le gymnase du collège. Quand on a besoin de chauffer, on n'a pas trop de soleil et quand on a du soleil on n'a plus personne dans le collège. Il y a aussi encore un point non résolu car c'est un peu lourd à porter : c'est d'aider les promoteurs qui font des efforts. Chaque année on essaie des choses nouvelles... On n'a pas pu faire passer dans le PLU l'obligation de construire avec les énergies renouvelables. En France, cette décision ne peut être prise qu'au niveau national... »

Roger RINCHET, ancien Maire de Montmélian.

## Principales étapes

1984 : **Centre Nautique** - 220 m<sup>2</sup> de capteurs thermiques.

1988 : **Stade d'entraînement football et rugby** - 45 m<sup>2</sup> de capteurs thermiques sur les vestiaires, salle de musculation, appartement du gardien.

1991 : **Nouvel Hôpital résidence** - toit solaire de 400 m<sup>2</sup>.

2000 : **Création d'un poste de responsable « énergie ».**

2001 : **Délibération pour l'octroi d'une subvention à tout promoteur ou particulier qui utilise l'énergie solaire à usage thermique.**

2002 : **Immeuble de l'OPAC - 50 m<sup>2</sup> de capteurs solaires thermiques pour l'eau chaude sanitaire.**

2004 : **Centrale solaire sur les ateliers municipaux** - 240 m<sup>2</sup> de capteurs photovoltaïques raccordés au réseau.

2004 : **Gymnase communal** - 25 m<sup>2</sup> de capteurs solaires thermiques autovidangeables pour le chauffage et l'eau chaude sanitaires.

2005 : **Entrée dans le processus European Energy Award (eea®) et obtention du label Cit'ergie en 2007.**

2007 : **Délibération pour la bonification du Coefficient d'occupation des sols (COS) pour les constructions atteignant un haut niveau de performance énergétique.**

2008 : **Elargissement des aides aux particuliers à la récupération des eaux pluviales, au photovoltaïque et au bois-énergie.**

2008 : **Chantier « Village d'enfants » en qualité environnementale (Centre de loisirs, halte garderie, relais assistante maternelle).**

## Acteurs impliqués

- ASDER
- OPAC
- Rhônalpénergie-Environnement
- ADEME,
- Conseil général de Savoie,
- Conseil régional Rhône-Alpes, ...

## Contact

Nicolas PODEUR  
Mairie de Montmélian  
Place Albert Serraz,  
73801 Montmélian  
Tel : 04 79 84 07 31  
E-Mail : [mairie@montmelian.com](mailto:mairie@montmelian.com)

## Aller plus loin...

- « Electricité d'origine renouvelable : collectivités locales comment agir » RAEE - Juillet 2006
- [www.montmelian.com](http://www.montmelian.com)
- [www.asder.asso.fr](http://www.asder.asso.fr)
- [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)
- [www.reve-jura-leman.org](http://www.reve-jura-leman.org)

Fiche téléchargeable sur :

[www.ddrhonealpesraee.org](http://www.ddrhonealpesraee.org) (moteur de recherche Gestion de l'énergie et lutte contre le changement climatique - Initiatives de territoires)

## Quelques réalisations et indicateurs clés

■ **Choix économique, écologique et politique** : l'équipe municipale a mesuré les résultats et a défini des objectifs politiques chiffrés contraignants.

- 27 000 € économisés chaque année, grâce aux capteurs thermiques et aux travaux d'économie d'énergie sur la facture énergétique de la piscine municipale et l'eau des douches du Centre Nautique et Sportif Albert Serraz.
- 210 tonnes de gaz à effet de serre évitées chaque année par l'ensemble des installations solaires sur la commune.
- objectif de 50 kW/m<sup>2</sup>/an (label Effinergie) pour toutes les constructions municipales à partir de 2008.

■ **Innovation et réalisations éco-responsables** : plusieurs technologies solaires ont été expérimentées dans différents programmes européens. La réflexion environnementale est peu à peu élargie à d'autres domaines.

- Capteurs thermiques : 1273 m<sup>2</sup> de panneaux solaires thermiques en place sur le territoire communal en 2007, pour par exemple : chauffer l'eau des bassins et l'eau chaude sanitaire du Centre nautique en été, l'eau chaude sanitaire et le chauffage des vestiaires des clubs de rugby et de football de septembre à mai, chauffer le bâtiment du stade d'entraînement football et rugby (plancher solaire direct) et mur solaire sur le hall de gymnastique.
- Travaux d'économie d'énergie : bâtiments communaux et éclairage public.
- Panneaux solaires photovoltaïques : production d'électricité raccordée au réseau couvrant les besoins de 4 véhicules électriques.
- Aménagement du « Village des enfants » : capteurs solaires thermiques, capteurs photovoltaïques, matériaux écologiques (mono mur, isolation chanvre), récupération d'eau de pluie, puits canadien, chaufferie bois au bois déchiqueté provenant pour 20% de l'élagage sur la commune.
- Récupération des eaux pour l'arrosage des espaces verts / Réflexion avec la direction des services pour le tri et l'achat de papier recyclé.

■ **Gouvernance et incidence sur la prise de conscience collective** :

- le Label Cit'ergie eea® récompense la ville pour la mise en œuvre d'une politique énergétique et climatique exemplaire. Le processus, accompagné par l'ADEME, a permis de structurer la démarche, définir un programme d'actions et de fixer des objectifs chiffrés.
- Le responsable « énergie », sous la responsabilité du directeur général des services travaille avec tous les services et agents de la Ville. Il veille à l'optimisation et au suivi des installations solaires. Il fait émerger de nouveaux projets et promeut les opérations existantes. Il contribue à la démarche pédagogique et incitative en direction des autres acteurs et aussi des habitants.
- Urbanisme : négociation avec l'OPAC et les promoteurs privés pour installer des panneaux solaires sur certains immeubles / Dispositif de bonification de COS pour les constructions énergiquement performantes.

■ **Démarche pédagogique** : Montmélian souhaite inciter ses habitants et les autres collectivités locales à développer à leur tour le solaire.

- Information par le biais du bulletin municipal sur des panneaux sur la centrale solaire des ateliers municipaux et le mur solaire du gymnase - afficheur électronique de la production électrique en temps réel, actions dans les écoles, visites des installations solaires, participation à des colloques.
- Incitation, en complément des aides d'autres partenaires, à l'installation de chauffe-eau solaires individuels et de systèmes solaires combinés, photovoltaïque, chaudière automatique au bois.

Document réalisé par :

 RHONALPÉNERGIE  
Environnement

10 rue des Archers - 69002 Lyon  
Téléphone : 04 78 37 29 14  
Courriel : [raee@raee.org](mailto:raee@raee.org)  
Internet : [www.raee.org](http://www.raee.org)

Avec le soutien de :

 Région  
Rhône-Alpes

